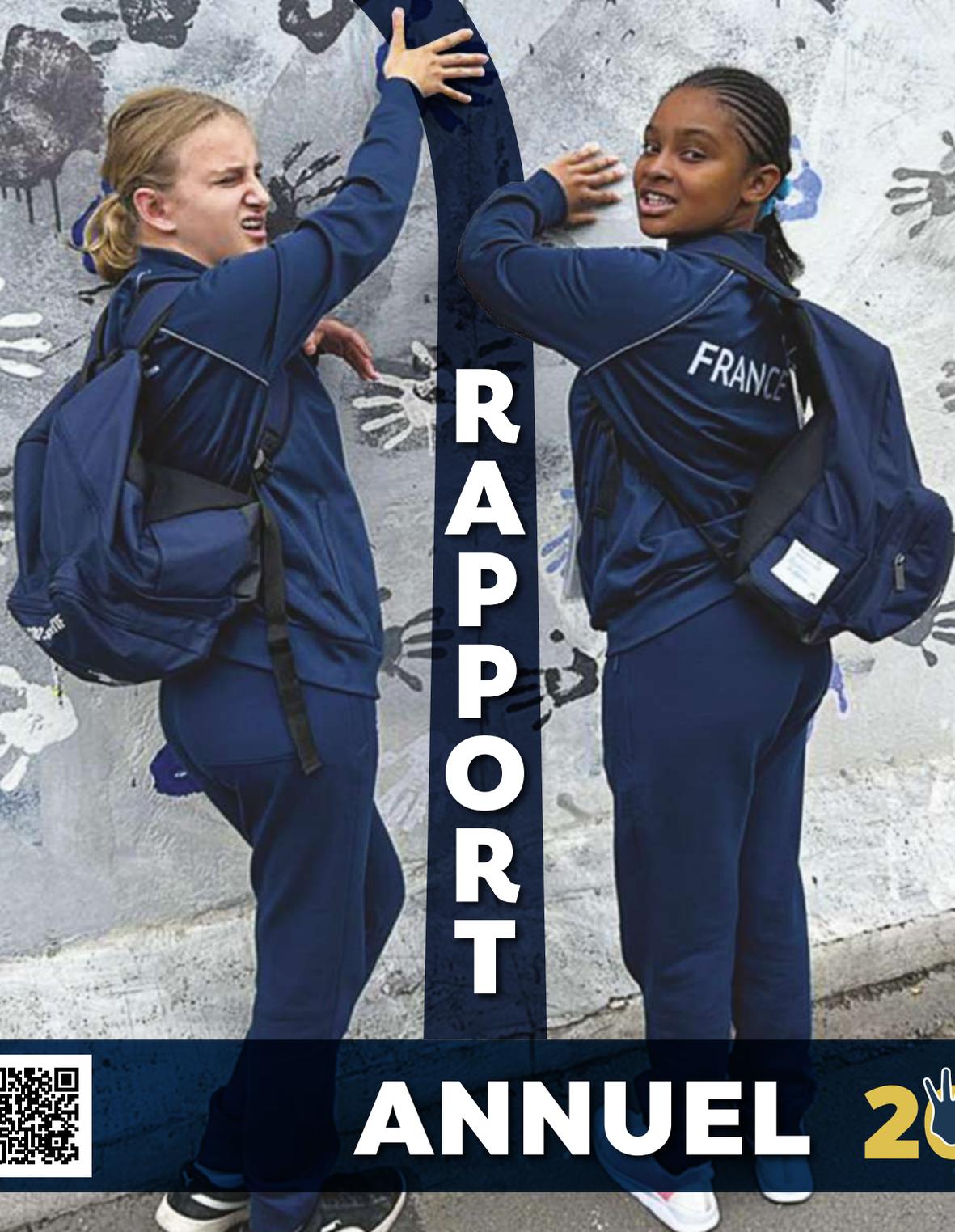




la maison
maternelle



R
A
P
P
O
R
T



ANNUEL 2022



SOMMAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022	3
RAPPORT MORAL	4
RAPPORT FINANCIER	5
RAPPORT D'ACTIVITE	11
ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS	
SIÈGE SOCIAL	14
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL MANIN 75019 PARIS	16
INSTITUT MÉDICO-EDUCATIF IME « ARC-EN-CIEL » VIRY CHATILLON (91 ESSONNE)	19
MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL DE GLAYE MECS DE GLAYE, CETON (61 ORNE)	22
DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MEDICO-EDUCATIF DAME DE MANOU (28 EURE-ET-LOIR)	24
ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE » - LA LOUPE (28 EURE-ET-LOIR)	27

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE « LA MAISON MATERNELLE » 2021-2022

DIDIER BENSAID

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérent de La Maison Maternelle depuis 2013.

Maîtrise de sciences économiques option économétrie en 1976.

Investi dans différentes structures et instances : fédération de parents d'élèves (différents niveaux) et depuis 1996 Délégué Départemental de l'Education Nationale, avec pour mission de veiller aux bonnes conditions de vie de l'enfant, à l'école et autour de l'école.

De 2012 à 2018 : directeur général adjoint puis secrétaire général d'une joint venture filiale informatique de 2 groupes bancaires, PME de 200 collaborateurs.

MARIE-ANNICK BERNARD

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 1996.

Ancienne assistante de direction d'associations.

Epouse de Denis Bernard, arrière-petit-fils de Louise Koppe.

ALAIN COINTAT

Président du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2015.

Contrôleur Général Honoraire des Offices Agricoles.

Ancien Directeur Général de l'ANDA (Association Nationale pour le Développement Agricole), de l'ODEADOM (Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer) et d'établissements publics.

BENEDICTE DE LAVENNE DE CHOULOT

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2014.

Secrétaire du Conseil d'Administration depuis 2018.
Avocate.

Vice-présidente du Conseil départemental du Cher (18), en charge des affaires sociales et de l'insertion.

Chargée d'enseignement à l'École de formation du Barreau, enseignante en droit international à la FACO et à l'école d'informatique IRIS. Correspondante du programme « Hors saison musicale » de l'Association « Pour que l'esprit vive ». Membre de l'association Droit et procédure et AEDBF.

FRANÇOIS DE RANCOURT DE MIMERAND

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Eton College, Trinity College de l'Université de Cambridge.

Institut européen d'administration des

affaires, Harvard Business School.

Diplômé Master of Arts, Master of Business Administration (MBA), Advanced Management Program.

Ancien membre du comité de direction et contrôleur général de la Banque PARIBAS et de la Compagnie financière de PARIBAS. Ancien Président de la Société des amis de la Fondation Maeght.

JEAN-FRANÇOIS DENIS

Adhérent de « La Maison Maternelle » depuis 2008.

Trésorier du Conseil d'Administration de l'Association depuis 2008.

Diplômé d'études supérieures en mathématique appliquée. Actuaire.

Ancien Directeur de société d'assurances sur la vie.

CHRISTIAN DULCY

Président d'Honneur depuis 2015.

Président du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » de 2006 à 2015.

MBA de l'INSEAD, Diplôme de Sciences-Po Paris, de l'Institut d'Administration des Entreprises de Paris.

Graphologue-Conseil SFDG-CGCF

Membre Honoraire de l'Organisation Internationale des Experts ORDINEX.

ALAIN FENEON

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Diplômé de l'École Supérieure de Gestion (ESG Paris). Master Finances.

Contrôleur de gestion et chef de projets dans le secteur industriel.

Directeur financier dans plusieurs entreprises de l'industrie pharmaceutique.

PIERRE FOUILLADE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2017.

Ingénieur en agriculture et diplômé de l'ESSEC.

Ancien directeur de l'Office de l'Elevage (Ministère de l'agriculture), ancien Conseiller général du Cantal et ancien maire de Valette (Cantal).

Contrôleur général honoraire des offices agricoles.

PASCALE GODBARGE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis juin 2021.

Adhérente de La Maison Maternelle depuis 2019.

Pascale Godbarge a travaillé 31 ans à l'Education Nationale, du primaire au lycée Corot à Savigny-sur-Orge puis 5 ans au Greta de Versailles - formation adulte.

Parallèlement, elle a mené une vie de bénévolat très remplie :

1970-1985 : association socio-culturelle de son quartier (présidente avec 14 activités)

1985-2020 : déléguée départementale de l'Education Nationale auprès des écoles primaires

1985-2015 : association de jumelage franco-anglais-allemand

1985-2020 : association « EVEIL » (présidente de 2003 à 2020)

1995-2008 : conseillère municipale en charge du scolaire, social et handicap.

Adhérente en 1985, puis responsable de l'association de Viry-Chatillon et de ses environs pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence, devenue association « Eveil » en 2003, elle a participé à l'évolution de ce secteur et collaboré au développement des trois établissements situés dans la commune de Viry-Chatillon.

L'IME « Arc-en-Ciel » fut le premier IME de l'Essonne, ouvert en 1964 avec l'aide de la municipalité.

MARCEL JAEGER

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2013.

Professeur émérite de la Chaire de travail social et d'intervention sociale au CNAM.

Membre du Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique.

Membre du Haut conseil du travail social.

Président de l'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale).

LUCIA LAPORTE

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2005.

Economiste en aménagement du territoire et en gestion des collectivités locales.

ODILE MOUDARRES

Adhérente de « La Maison Maternelle » depuis 2011.

Maîtrise de Sciences Sociales appliquées au travail social - Assistante sociale pendant 35 ans notamment à la CAF de l'Essonne.

JEAN-PIERRE MUSSO

Membre du Conseil d'Administration de la « La Maison Maternelle » depuis 2009.

Préfet, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre National du Mérite.

Ancien préfet du Gers (1997-1999), ancien chargé de mission à l'inspection générale de l'administration du ministère de l'intérieur (1999-2008).

PHILIPPE PEREZ

Membre du Conseil d'Administration de « La Maison Maternelle » depuis 2010.

Addictologue - Consultant RH

RAPPORT MORAL 2022

Alain COINTAT

Président

Chers adhérents, chers amis,

Si nous avons pu tenir la plupart de nos engagements, 2022 s'est malheureusement déroulée dans un environnement devenu toujours plus incertain.

Malgré la fin des effets nocifs du confinement sanitaire, les conflits internationaux ont entraîné une hausse brutale et importante des prix de l'énergie et de l'alimentation, impactant à nouveau les budgets.

Les établissements qui accueillent les enfants en internat ont été les plus touchés. Le manque d'attractivité des métiers, les difficultés à recruter du personnel qualifié, combinés aux défis liés à la complexité des situations sociales ont créé des tensions importantes. Tout ceci est venu accentuer la fragilité de nos deux MECS. Notre trésorier vous présentera les comptes plus en détails.

2022 a permis de jeter les bases de la réforme en profondeur demandée par le conseil d'administration pour moderniser la gestion de La Maison Maternelle. Son but est d'optimiser le fonctionnement des établissements et leurs liens avec le siège dans le cadre de procédures partagées. Ainsi cette réforme nous apportera un allègement des tâches et une plus grande sécurisation des données.

La loi du 7 février 2022 relative à la protection de l'enfance fait évoluer le contenu du projet d'établissement. Elle introduit des précisions sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance qui fait enfin l'objet d'une définition légale. La loi renforce aussi le droit des personnes accueillies. Dorénavant, elles pourront faire appel à une autorité extérieure en cas de désaccord.

Nos établissements ont réalisé au cours de l'année 2022 un grand nombre d'actions en faveur des enfants et des travailleurs que nous accueillons. Je laisserai le soin à notre secrétaire, Madame Bénédicte de Lavenne, de vous les présenter dans son rapport d'activité.

Nous avons signé pour Glaye une convention tripartite avec les départements de l'Orne et de la Sarthe qui définit des seuils de placements d'enfants et des prises en charge de transports pour les familles éloignées.

Concernant plus particulièrement notre établissement de Manin.

Nous pouvons nous réjouir des activités nouvelles de loisirs et d'expressions artistiques développées. Ainsi, nos enfants peuvent s'épanouir pleinement dans une ambiance plus conviviale.

Une nouvelle organisation de la cuisine a été mise en place à compter du 1^{er} septembre avec un prestataire de service de la restauration collective qui semble donner satisfaction.

Toutefois, nous devons rester concentrés sur le plan de redressement de cette maison qui en a réellement besoin. Il nécessite un pilotage budgétaire rigoureux indispensable si nous voulons parvenir aux objectifs d'équilibre.

Des évènements importants sont intervenus dans le courant de l'année 2022.

Le départ de notre directeur général, Monsieur Terchoune, qui, après treize années de dévouement passées au sein de l'association, a fait valoir ses droits à la retraite et l'arrivée le 3 octobre d'un nouveau directeur général, Monsieur Jean-Luc Domenech.

Nous déplorons malheureusement la disparition de deux administrateurs ; Monsieur Jean-François Denis, trésorier depuis 14 ans, et Madame Lucia Laporte.

Messieurs Pierre Fouillade et Alain Fénéon ont été désignés par le conseil d'administration, trésorier et trésorier-adjoint et Madame Odile Moudarres, secrétaire-adjointe.

Un grand merci à tous les professionnels impliqués dans nos établissements car ils sont au contact des réalités et les mieux à même de saisir les besoins des enfants et des familles. Que chacun, quel que soit son rang, se sente conforté dans son rôle car il est utile et précieux.

Toute ma gratitude aux directeurs et chefs de service, maillons essentiels de nos établissements.

Mes remerciements vont également à notre direction générale pour ses expertises, son soutien et son souci de faire avancer notre organisation dans l'unité et le respect de nos valeurs.

Je n'oublie pas les enfants qui sont notre raison d'être. Leur bonne humeur et leur équilibre constituent les seuls critères de nos succès.

Enfin, cher adhérents, chers amis, permettez-moi d'exprimer, à l'heure où l'on découvre les vertus du parrainage, toute ma reconnaissance à votre engagement, aux bénévoles qui nous aident et à nos administrateurs qui me guident et me conseillent pour assurer au mieux la noble mission de la Maison Maternelle.

RAPPORT FINANCIER

Pierre FOUILLADE

Trésorier

L'association La Maison Maternelle présente la particularité de gérer, à la fois, des fonds d'origine privée et, par délégation, des fonds d'origine publique. Le cumul de cette double gestion donne, pour l'exercice 2022 un résultat comptable consolidé déficitaire de 518 839 €. Ce résultat se répartit comme suit :

- gestion contrôlée des fonds publics : - 527 745 €
- gestion propre des fonds privés : + 8 906 €

Les activités liées à la gestion contrôlée sont largement prépondérantes. Elles représentent 95 % des 16,70 millions d'euros de recettes totales de l'association.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION CONTRÔLÉE

Les résultats comptables sont établis sur la base des normes figurant dans le plan comptable général. Ils doivent faire l'objet d'un certain nombre de retraitements pour être mis en cohérence avec l'approche comptable des financeurs publics. Ces retraitements ont pour objet de reprendre le résultat administratif de l'année n-2 et de neutraliser les charges à payer pour congés payés et les provisions pour indemnités de fin de carrière. Les résultats administratifs, dont l'affectation dépend des financeurs publics, s'établissent alors ainsi qu'il suit :

ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS COMPTABLES 2022	RETRAITEMENTS			RÉSULTATS ADMINISTRATIFS 2022
		REPRISE DU RÉSULTAT N-2	PROVISIONS CONGÉS PAYÉS	INDEMNITÉS DE FIN DE CARRIÈRE	
Manin	-392 275	-263 408	54 019	-6 896	-608 559
Glaye	-106 652	0	51 208	-82 701	-138 145
Manou	103 979	71 446	23 898	-60 119	139 205
IME arc en ciel	87 622	201 480	3 656	-71 051	221 707
Siège	-187 223	-27 662	-602	-19 124	-234 611
ESAT	-33 196	-19 777	11 486	0	-41 488
Total	-527 745	-37 921	143 666	-239 890	-661 891

ANALYSE DES RÉSULTATS DÉFICITAIRES DES ÉTABLISSEMENTS

ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTAT COMPTABLE	DÉPENSES EXCEPTIONNELLES	RÉSULTAT COURANT
MECS Manin	-392 275	-292 363	-99 912
MECS Glaye	-106 652	-56 850	-49 802
Siège	-187 223	-159 934	-27 289
Total	-686 150	-509 147	-177 003

LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES

Les dépenses exceptionnelles recouvrent des provisions pour contentieux social d'un montant de 215 489 €, des provisions pour créances irrécouvrables (166 800 €), des paiements pour congés payés non pris (118 295 €). Ces dépenses ne devraient pas se reproduire au cours du prochain exercice.

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA GESTION PROPRE

La gestion propre concerne les activités commerciales de l'ESAT de La Loupe et les activités privées de l'association. Les comptes de ces activités sont tenus conformément au plan comptable général.

	ESAT COMMERCIAL	ASSOCIATION	ENSEMBLE
Produits	838 587	66 137	904 724
Charges	822 873	72 945	895 818
Résultat exercice 2022	15 714	-6 808	8 906

Cette année encore, le résultat de l'ESAT commercial de La Loupe est bénéficiaire (15 714 €), même si cet établissement a peiné en 2022 à maintenir son niveau d'activité dans ses secteurs historiques des espaces verts et du conditionnement.

Les activités privées de l'association concernent principalement les dons reçus des adhérents ainsi que les revenus de deux appartements (Flandre et Gassendi).

ÉLÉMENTS DU BILAN 2022

Le total des fonds associatifs, au 31 décembre 2022, s'élève à 5,90 millions d'euros, en réduction de 559 000 € environ par rapport au 31 décembre 2021. Cette baisse trouve, pour l'essentiel, son origine dans la prise en compte du résultat 2022.

La disponibilité en trésorerie au 31/12/2022 s'établit à 5,30 millions d'euros en diminution de 530 000 euros, en raison également du résultat déficitaire de l'exercice.

BILAN ACTIF

ACTIF	ARRÊTÉ AU 31/12/2022 DURÉE 12 MOIS			31/12/2021 12 MOIS
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 430,00	-9 430,00		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeur	13 070,91	-13 070,91		279,66
Autres Immobilisations incorporelles	27 382,42	-27 382,42		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	467 903,70		467 903,70	467 903,70
Constructions	17 011 894,64	-10 998 274,18	6 013 620,46	6 666 013,17
Installations techniques matériel et outillage	1 080 237,32	-919 948,32	160 289,00	156 710,80
Autres immobilisations corporelles	1 881 237,13	-1 409 576,89	471 660,24	352 566,92
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations et Créances rattachées	4 000,00		4 000,00	4 000,00
Autres titres Immobilisés	28 500,33		28 500,33	28 500,33
Autres	13 007,41		13 007,41	13 882,92
TOTAL I	20 536 663,86	-13 377 682,72	7 158 981,14	7 689 857,50
Comptes de Liaison				
Comptes de Liaison				
TOTAL II	2 106 389,31		2 106 389,31	1 764 493,72
Actif Circulant				
Stocks et en cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances redevables usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	485 465,49		485 465,49	267 396,63
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 180 000,00		1 180 000,00	1 180 000,00
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	5 408 062,51		5 408 062,51	8 990 318,74
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance	36 861,63		36 861,63	42 993,59
TOTAL III	9 216 778,94		9 216 778,94	12 245 202,68
Frais d'émission des emprunts				
Frais d'émission des emprunts				
TOTAL IV				
Prime de remboursement des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
TOTAL V				
Ecart de conversion Actif				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL VI				
TOTAL GENERAL	29 753 442,80	-13 377 682,72	16 375 760,08	19 935 060,18

BILAN PASSIF

PASSIF	ARRÊTÉ AU 31/12/2022 DURÉE 12 MOIS	31/12/2021 12 MOIS
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	4 652 618,12	4 652 618,12
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	1 339 076,72	1 234 608,36
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	1 115 394,52	1 041 156,16
Report à nouveau		
Report à nouveau	-367 385,96	-541 842,33
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-746 551,06	-988 183,09
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	-518 839,73	256 194,73
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
Situation nette (sous-total)		
Situation nette (<i>sous-total</i>) Fonds propres consommables	5 105 469,15	5 601 578,88
Subventions d'investissement		
Subventions d'investissement	513 217,28	576 170,28
Provisions réglementées		
Provisions réglementées	291 179,86	291 179,86
TOTAL I	5 909 866,29	6 468 929,02
Fonds reportés et dédié		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	598 820,95	107 525,43
TOTAL II	598 820,95	107 525,43
Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour risques	200 657,82	
Provisions pour charges		
Provisions pour charges	719 831,13	1 485 695,72
TOTAL IV	920 488,95	1 485 695,72
Dettes		
Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 932 728,36	9 229 128,17
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses	6 588,07	8 252,90
Avances et acomptes sur commandes		
Avances et acomptes sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 041,44	381 566,38
Dettes des legs ou donations		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	1 638 912,93	1 374 155,86
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	11 649,82	25 668,06
Autres dettes (d'exploitation)		
Autres dettes (<i>d'exploitation</i>)	817 904,40	828 536,14
Instruments de trésorerie		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Produits constatés d'avance	758,87	25 602,50
TOTAL V	8 946 583,89	11 872 910,01
Ecarts de conversion Passif		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL VI		
TOTAL GENERAL	16 375 760,08	19 935 060,18

COMPTES DE RESULTAT

ARRÊTÉ AU :	31/12/2022 MONTANT	%	31/12/2021 MONTANT	%	VARIATION MONTANT	%
Produit d'exploitation						
Cotisations	14 300,00	0,10	18 486,00	0,14	-4 186,00	-22,64
Ventes de biens	1 000,00	0,01			1 000,00	
-dont ventes de biens en nature						
Ventes de services	390 584,26	2,74	408 716,25	3,06	-18 131,99	-4,44
-dont parrainages						
Ventes de biens et services	391 584,26	2,75	408 716,25	3,06	-17 131,99	-4,19
Concours publics et subvt° exploitation Subventions d'exploitation	14 241 144,13	100,00	13 364 849,55	100,00	876 294,58	6,56
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable	45 079,00	0,32	22 841,45	0,17	22 237,55	97,36
. Dons manuels						
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Ressources liées à la générosité du public						
Contributions financières						
Produits de tiers financeurs	14 286 223,13	100,32	13 387 691,00	100,17	898 532,13	6,71
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	280 470,98	1,97	138 548,04	1,04	141 922,94	102,44
Utilisations des fonds dédiés	91 792,51	0,64	42 592,22	0,32	49 200,29	115,51
Autres produits	826 501,03	5,80	928 811,91	6,95	-102 310,88	-11,02
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I	15 890 871,91	111,58	14 924 845,42	111,67	966 026,49	6,47
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	3 364 478,01	23,63	2 926 436,42	21,90	438 041,59	14,97
Impôts, taxes et versements assimilés	893 851,00	6,28	810 575,57	6,06	83 275,43	10,27
Salaires et traitements	7 500 564,53	52,67	7 154 587,85	53,53	345 976,68	4,84
Charges sociales	3 112 379,23	21,85	2 757 243,35	20,63	355 135,88	12,88
Dotations aux amortissements	955 508,18	6,71	994 555,32	7,44	-39 047,14	-3,93
Autres charges	56 378,96	0,40	76 645,41	0,57	-20 266,45	-26,44
Dotations aux provisions			29 338,37	0,22	-29 338,37	-100,00
Report en fonds dédiés	49 138,79	0,35	1 425,00	0,01	47 713,79	3 348,34
Aides financières						
CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II	15 932 298,70	111,88	14 750 807,29	110,37	1 181 491,41	8,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-41 426,79	-0,29	174 038,13	1,30	-215 464,92	-123,80
Produits financiers	676,09	0,00	602,55	0,00	73,54	12,20
Produits financiers de participations	2 210,95	0,02	881,82	0,01	1 329,13	150,73
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises/provisions et transfert de char			41 474,00	0,31	-41 474,00	-100,00
Différences positives de change						
Produits net/cession des V.M.P						
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III	2 887,04	0,02	42 958,37	0,32	-40 071,33	-93,28
Charges financières						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	168 398,29	1,18	179 443,77	1,34	-11 045,48	-6,16
Différences négatives de change						
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV	168 398,29	1,18	179 443,77	1,34	-11 045,48	-6,16
RESULTATS FINANCIERS	-165 511,25	-1,16	-136 485,40	-1,02	-29 025,85	21,27
RESULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS	-206 938,04	-1,45	37 552,73	0,28	-244 490,77	-651,06
Produits exceptionnels						
Sur opération de gestion	682,17	0,00	6 532,76	0,05	-5 850,59	-89,56
Sur opération en capital	67 503,00	0,47	62 953,00	0,47	4 550,00	7,23
Reprises/provisions et transfert de char			167 481,17	1,25	-167 481,17	-100,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V	68 185,17	0,48	236 966,93	1,77	-168 781,76	-71,23
Charges exceptionnelles						
Sur opération de gestion	2 613,09	0,02	3 757,52	0,03	-1 144,43	-30,46
Sur opération en capital	175 329,95	1,23	2 460,39	0,02	172 869,56	7 026,10
Dotation aux amortissements et aux prov.	200 657,82	1,41	4 891,02	0,04	195 766,80	4 002,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI	378 600,86	2,66	11 108,93	0,08	367 491,93	3 308,08
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-310 415,69	-2,18	225 858,00	1,69	-536 273,69	-237,44
Participation des salariés						

COMPTE DE RESULTAT

ARRÊTÉ AU :	31/12/2022 MONTANT	%	31/12/2021 MONTANT	%	VARIATION MONTANT	%
PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII						
Impôts sur les bénéfices	1 486,00	0,01	7 216,00	0,05	-5 730,00	-79,41
TOTAL VIII	1 486,00	0,01	7 216,00	0,05	-5 730,00	-79,41
PRODUITS	15 961 944,12	112,08	15 204 770,72	113,77	757 173,40	4,98
CHARGES	16 480 783,85	115,73	14 948 575,99	111,85	1 532 207,86	10,25
Total XI						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
TOTAL XI						
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-518 839,73	-3,64	256 194,73	1,92	-775 034,46	-302,52
Contributions Produits						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat						
CONTRIBUTIONS PRODUITS						
Contributions Charges						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole						
CONTRIBUTIONS CHARGES						

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Bénédicte DE LAVENNE

Secrétaire

Ce rapport d'activité a été rendu possible grâce à la contribution des équipes de la direction générale et des directions des établissements de l'Association qui en sont remerciées.

L'Association compte 166 adhérents en 2022, dont 107 à jour de leur cotisation (24 adhérents, 42 donateurs et 41 bienfaiteurs).

L'ESAT « ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

L'établissement accueille 42 postes à temps plein, soit 45 travailleurs au sein des différents ateliers. L'équipe est de 32 hommes et 13 femmes. La présence des femmes a augmenté par rapport à l'année dernière. La grande majorité des personnes sont atteintes de déficience légère et moyenne. Certaines présentent des pathologies mentales et quelques-unes souffrent de pathologies psychiatriques.

Missions

L'ESAT a vocation à :

- Favoriser l'autonomie et l'intégration sociale des travailleurs, dans un objectif d'inclusion professionnelle,
- Avoir un impact relationnel et psychologique à travers un travail effectué dans un cadre contenant et rassurant (réassurance, estime de soi, rompre avec l'isolement),
- Faire bénéficier les travailleurs d'activités de soutien à caractère médico-social et psycho-éducatif.

L'ESAT propose des activités de soutien et du travail au sein de ses ateliers :

- Entretien des espaces verts
- Entretien et nettoyage de locaux, préparation self-service
- Conditionnement
- Fabrication de palettes.

Activités

Après deux années très marquées par l'épidémie COVID en 2020 et 2021, l'ESAT a repris un fonctionnement ordinaire. Cependant, en 2022, il déplore un taux d'absentéisme assez élevé. L'activité est stable, avec des partenaires réguliers. Les entreprises proches proposent parfois des stages aux travailleurs, ce qui permet de les immerger en milieu professionnel ordinaire.

En recherche d'efficience, dans un contexte budgétaire contraint, et dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue de son fonctionnement, la direction de l'établissement réinterroge depuis quelques années le pilotage, la gestion et l'organisation des activités commerciales. Le projet d'établissement est revu tous les ans dans le cadre d'une évaluation et d'un suivi.

MAISON D'ENFANTS DE GLAYE

Au 31 décembre 2022, l'établissement accueillait 8 enfants de l'Orne, 7 de l'Eure-et-Loir, 44 de la Sarthe et 3 de la DASES de Paris, soit 62 jeunes au total. Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire par le Juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire de l'ASE relevant de son initiative ou à la demande des parents. Chaque décision de placement définit les modalités d'accueil et de séjour de l'enfant au sein de l'institution.

Missions

La MECS de Glaye a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées de façon temporaire en l'absence ou non de soutien familial. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social. Les axes directeurs du projet d'établissement sont : accueillir et héberger, protéger, éduquer, socialiser, associer les parents.

Activités

Les jeunes accueillis présentent pour certains, depuis quelques années déjà, des problématiques complexes

alliant à celles déjà repérées des problématiques psychologiques voire neuropsychiatriques. Les troubles de comportement inhérents deviennent difficiles à gérer et envahissants, tant pour les enfants eux-mêmes que pour le collectif.

Ces enfants devraient pouvoir bénéficier de l'appui de structures de soins qui, manifestement, font défaut pour nombre d'entre eux, compte tenu entre autres des difficultés liées à la désertification médicale. L'articulation indispensable entre les différents acteurs concourant à la protection de l'enfant, à son éducation, à sa santé et à son évolution est difficile à mettre en œuvre.

Par ailleurs, les droits de visite des parents sont de plus en plus souvent médiatisés et de nombreux de jeunes restent constamment à la MECS.

Cette année, un accent particulier a été mis sur l'usage du numérique et du portable, avec deux journées

d'intervention de l'association E-Enfance. En outre, après un grand désencombrement des locaux, l'installation d'une salle de sport à la place de l'ancienne lingerie est envisagée. Enfin, la fête de Noël a pu avoir lieu et a été un grand moment de joie pour les jeunes.

MAISON D'ENFANTS DE MANIN

Au 31 décembre 2022, l'établissement accueillait 56 enfants, garçons et filles de 5 à 16 ans. Ces enfants ont fait l'objet d'un placement judiciaire par le Juge des enfants ou d'une mesure d'accueil provisoire de l'ASE relevant de son initiative ou à la demande des parents. La MECS de Manin accueille volontiers les fratries.

Missions

La MECS de Manin a pour mission d'accueillir et d'héberger des mineurs et jeunes majeurs en difficultés sociales et/ou privées de façon temporaire, en l'absence ou non de soutien familial. Elle remplit une fonction de suppléance familiale à caractère éducatif et social.

Activités

Les enfants accueillis à la MECS Manin présentent globalement, et à des niveaux divers, des difficultés d'ordre éducatif, scolaire et psychologique, caractérisées pour certains par des troubles de la conduite et du comportement. Certains enfants bénéficient de suivis individuels : médical, psychothérapeutique, orthophonique, etc. Les enfants sont généralement scolarisés en école primaire, collège ou lycée. Certains fréquentent des dispositifs adaptés : CLISS, SEGPA, SESSAD, ITEP, hôpitaux de jour ... Deux enfants ont bénéficié en 2022 du dispositif « L'école chez vous » de l'Education Nationale.

Globalement, l'activité 2022 est supérieure au

prévisionnel, malgré un premier semestre en sous-activité, en raison de cas de Covid chez les enfants en début d'année et du gel de places d'accueil durant un mois au cours du printemps suite à la fermeture d'un Centre éducatif et des unités de vie de l'Association des Groupements Educatifs. Pour les vacances des enfants, les difficultés de recrutement de personnels qualifiés par les organisateurs ont eu pour conséquence une diminution de la durée des séjours. Certaines problématiques d'enfants n'ont pas permis des séjours ou les ont limités dans le temps en raison de retours anticipés.

La MECS favorise un travail partenarial avec des associations afin de proposer plusieurs activités de loisirs, culturelles ou sportives. Sur une dimension citoyenne et dans une recherche permanente de garantie des droits des enfants accueillis, l'établissement s'est engagé sur l'orientation de la Ville de Paris sur « Les droits de l'enfant », en accueillant sur une journée, 20 volontaires en service civique. La MECS Manin a pu vivre enfin une fête de Noël dans un partage collectif et convivial, ce qui n'avait pas pu se réaliser selon le format habituel les deux années précédentes en raison des mesures sanitaires.

LE DAME DE MANOU

Ce dispositif d'accompagnement médico-éducatif accueille des enfants, adolescents et jeunes âgés de 6 à 24 ans qui présentent des troubles du psychisme, des déficiences intellectuelles, des troubles du langage, des troubles autistiques ou encore des troubles du comportement.

Sur les 90 jeunes présents au 31/12/2022, 60 présentaient, en plus du trouble principal, des troubles associés. Tous les jeunes éprouvent des difficultés d'apprentissage et un retard scolaire.

Missions

Le DAME a pour mission d'accueillir des jeunes présentant une déficience intellectuelle, moyenne et légère, avec ou sans troubles associés, en vue de leur insertion sociale et, si possible, professionnelle.

Les « fiches actions » du CPOM sont les suivantes :

- Fonctionnement de l'Unité d'Accueil Séquentiel pour les enfants présentant des troubles psychiques et/ou des troubles importants du comportement,
- Adaptation du projet institutionnel aux besoins des personnes accueillies,
- Inclusion en milieu ordinaire,

→ Favorisation des procédures et gestion budgétaire,

→ Mise en place de la démarche qualité.

Elles mobilisent les efforts du personnel.

Trois modalités d'accompagnement sont à l'œuvre :

- Accueil de jour au sein de la structure avec appui et accompagnement à la fréquentation du milieu ordinaire.
- Parcours partagé entre la structure et l'établissement scolaire de référence.
- Suivi de scolarisation dans l'établissement scolaire de référence.

Activités

Au cours de l'année 2022, 19 jeunes ont quitté l'établissement et 14 sont entrés. Concernant les 19 sorties, 9 ont été orientés vers un autre type d'établissement spécialisé (ESAT, Foyer de Vie, Foyer d'Hébergement), 7 jeunes ont quitté l'établissement suite au déménagement de leur famille et 3 ont décidé avec leur famille d'interrompre leur scolarité et accompagnement par le DAME, mais bénéficient cependant du service de suite de notre dispositif.

La réécriture du projet d'établissement est en cours et a fait l'objet de séances de réflexion sur 3 jours en septembre et octobre 2022. Un comité de lecture-écriture a ensuite été mis en place sur les thématiques des valeurs associatives, de l'éthique et des bonnes pratiques professionnelles, de la participation des jeunes et de leur famille (autodétermination), de l'interconnaissance des diverses missions de chaque professionnel, du travail d'équipe, du partenariat et du réseau.

Au niveau partenarial, le DAME a reconduit en septembre l'ensemble des conventions 2021 : convention UEE

de Courville, convention Maison Départementale des Personnes Autistes, convention Association Trisomie 21 de Chartres. Il a conclu une nouvelle convention avec la Plateforme de Coordination et d'Orientation pour les enfants présentant des Troubles Neuro Développementaux d'Eure et Loir. Le DAME participe au COTECH DAME qui s'est transformé en Groupement Technique de Coopération pour l'Inclusion rassemblant les directeurs d'établissement sociaux et médico-sociaux d'Eure-et-Loir.

Une seconde Antenne Médico-Sociale a été implantée à Courville sur Eure après négociations avec la mairie. Cette antenne se situe au-dessus de la médiathèque et permet donc l'accès des jeunes du DAME à cette dernière. Elle a pour objectif d'offrir aux jeunes scolarisés dans cette commune ou dans les communes avoisinantes des prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques. Des travaux ont été effectués en 2022 au sein de l'établissement afin d'améliorer l'accueil et le confort des jeunes. Par ailleurs, des séjours de loisirs et/ou à visée inclusive ont été organisés au cours de l'année.

L'IME « ARC EN CIEL »

Fin décembre 2022, l'IME accueillait 65 enfants, âgés de 6 à 21 ans.

Missions

L'accueil d'un enfant à l'IME doit lui permettre de développer ses capacités à partir de ses potentialités, favoriser son autonomie, favoriser son inclusion sociale et scolaire en vue de lui offrir la possibilité de s'insérer dans la société avec ou sans aide extérieure.

Ces objectifs sont définis et mis en œuvre dans le cadre du projet individualisé dont bénéficie chaque enfant dès son entrée en IME, ce projet étant appelé à évoluer.

Les axes directeurs de l'établissement sont :

- Renforcer la personnalisation de l'accompagnement,
- Accueillir et accompagner,
- Encourager la participation des familles à la vie de l'établissement et au parcours de leur enfant,
- Favoriser l'accès aux soins des personnes accueillies.

Activités

L'organisation de l'IME a été impactée en 2022 par les mesures sanitaires, la pénurie de personnel et la pénurie de ressources paramédicales.

L'IME note depuis plusieurs années, une évolution

significative des personnes accueillies. Au-delà de la déficience intellectuelle, les troubles associés à celle-ci se diversifient et augmentent. Actuellement, les jeunes scolarisés à l'IME le sont principalement en interne. Toutefois, l'équipe pluridisciplinaire peut proposer aux jeunes, une scolarisation à temps partagé, en classe ordinaire, dans une Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). L'inclusion est un objectif et l'IME se donne pour perspective d'ouvrir une Unité de Scolarisation Externalisée et de développer de nouvelles modalités pour favoriser l'orientation post-IME.

Cette année, le protocole sanitaire a contraint à ne constituer les groupes qu'avec des enfants de même groupe éducatif. Cela a eu pour conséquence la composition de plus petits groupes afin de respecter les besoins des élèves. Un travail particulier est mené sur l'accompagnement des enfants TSA et/ou avec troubles du comportement, et sur les publics dits « sans solution ». L'IME souhaite développer plus encore les ateliers éducatifs, thérapeutiques, pédagogiques spécifiques, ainsi que le numérique comme outil d'accompagnement. Grâce à l'allègement du protocole sanitaire, les activités avec l'extérieur ont pu reprendre et les partenariats sont très bénéfiques.



LA MAISON MATERNELLE



Louise KOPPE crée la Maison Maternelle en 1891 pour défendre la cause des enfants et des personnes vulnérables. L'Association reste mobilisée aujourd'hui comme gestionnaire de projets en faveur des enfants et adolescents, dans le cadre de la protection de l'enfance, et des personnes, mineures ou adultes, en situation de handicap. Elle s'engage à développer les meilleures pratiques en relation avec les besoins des personnes.

La Maison Maternelle intervient au travers de cinq établissements sur trois régions : Ile-de-France, Normandie, Centre-Val de Loire. Elle s'emploie à être présente

dans les différentes instances de définition des politiques publiques (observatoires de protection de l'enfance, schémas départementaux, fédérations d'associations) afin de contribuer aux débats et orientations en cours, avec son

expertise et son expérience.

La Maison Maternelle s'engage à développer les meilleures réponses aux situations rencontrées, en faveur des enfants, adolescents et adultes accueillis, vu l'évolution des besoins, des publics et des pratiques. L'innovation sociale est au cœur du projet de La Maison Maternelle : il s'agit de construire et de mettre en œuvre sans relâche des formules nouvelles, de réinventer sans cesse l'intervention sociale.

SIEGE SOCIAL, PARIS 14EME

Le siège social est installé 6-8 rue Emile Dubois à Paris 14e dans des locaux d'une surface de 165 m2 dont la Maison Maternelle a fait l'acquisition en 2017.

PROJET DE SERVICE (AXES DIRECTEURS)

Les activités du siège de la Maison Maternelle réunissent la fonction de direction générale et les services communs nécessaires au bon fonctionnement des établissements.

- Animation du collectif des directeurs et chefs de service des établissements.

- Gestion des ressources humaines et relations sociales

Embauches, rémunérations et carrières, IRP (CSEC et délégués syndicaux), veille juridique, conseils techniques, enquêtes et contentieux, formation professionnelle continue.

- Gestion administrative, budgétaire et financière

Elaboration et contrôle des budgets, comptabilité des établissements, gestion mensuelle des paies (salariés et travailleurs Esat), arrêté des comptes annuels, bilans et analyses financières, gestion de la trésorerie.

- Soutien et suivi des établissements dans le cadre de la démarche qualité (outils Loi 2022-2).

Projets d'établissement, règlements de fonctionnement, livrets d'accueil, contrats de séjour, CVS et autres formes de participation, évaluations externes.

- Communication, installations immobilières et systèmes d'information.

Gestion des contrats informatiques, équipements téléphoniques, achats mutualisés.

EFFECTIFS DES SERVICES DU SIEGE

L'effectif des services du siège est de 6 professionnels, tous à temps complet. Le siège et les établissements de la Maison Maternelle bénéficient en outre des services d'un délégué à la protection des données externe en temps partagé. Des mouvements sont survenus au sein de l'équipe professionnelle du siège en 2022

- Le directeur général, M. Abdelnasser Terchoune, a fait valoir son droit à la retraite en octobre 2022.

- M. Jean-Luc Domenech a été recruté comme nouveau directeur général le 1^{er} octobre 2022.

- M^{me} Claudine Roussellier assure depuis le 16 mars 2022 le remplacement de la directrice administrative et financière, en arrêt maladie fin novembre 2021 et la totalité de l'année 2022.

- M^{me} Caroline Prunier, chef comptable et responsable de la paie, remplace M^{me} Géraldine Philippeau, appelée à suivre son conjoint en Province.

REALISATIONS DE L'ANNEE 2022

HARMONISATION ET QUALITE DES PRATIQUES

La Maison Maternelle a engagé en 2022 un travail de réflexion relative à l'harmonisation et à l'amélioration des pratiques internes, entraînant un repositionnement du siège dans la production de références partagées, en soutien et en contrôle, non en substitution des prérogatives, compétences et responsabilités des établissements, avec le projet de promouvoir une « empreinte » Maison Maternelle.

- Diffusion d'un guide des procédures RH et comptables (Echéance : 2e trimestre 2022).
- Elaboration concertée d'un livret d'accueil des nouveaux salariés (Echéance : 4e trimestre 2023).
- Révision des fiches de fonctions avec le soutien de l'OPCO Santé (Echéance : 2e trimestre 2023).

PRATIQUES BUDGETAIRE ET COMPTABLE

La directrice administrative et financière intérimaire recrutée en mars 2022 a été sollicitée en vue d'un diagnostic du fonctionnement des établissements et du siège en termes de gestion budgétaire et comptable. Des axes de progression ont été identifiés et expérimentés dans leur mise en œuvre.

- Renforcer l'autonomie et la responsabilité des établissements en termes de gestion comptable.
- Engager et soutenir la montée en compétence des professionnels comptables des établissements.

Parallèlement, et en termes d'accompagnement de ces actions, les mesures suivantes ont été programmées : harmonisation des plans comptables des établissements, automatisation de l'enregistrement des écritures de banque, archivage électronique des pièces comptables.

ACTIONS RELATIVES A LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'externalisation de la fonction DPO - Délégué à la protection des données - en 2018 a favorisé la mise en

conformité de la Maison Maternelle avec les normes RGPD : charte informatique annexée au RI entreprise, charte RGPD, mentions contractuelles, lanceurs d'alerte, veille informative via Barthelemy Avocats.

ESMS NUMERIQUE ET DOSSIER DE L'USAGER

La Maison Maternelle s'est mobilisée avec trois autres associations (55 ESSMS) dont « Moissons Nouvelles » aux fins de répondre à l'appel à projets « ESMS numérique ».

La CNSA et l'ARS Normandie ont validé la démarche. Le déploiement d'un outil « Dossier Informatisé de l'Usager » interviendra dans les établissements entre le 2e trimestre 2023 et le terme de l'année 2024.

La Maison Maternelle, vu l'évaluation réalisée de sa maturité informatique, bénéficiera d'une dotation significative en termes d'équipements informatiques et de communication.

ACTIONS PROGRAMMEES DEBUT 2023

Les actions suivantes ont été arrêtées enfin pour être engagées en début d'année 2023 :

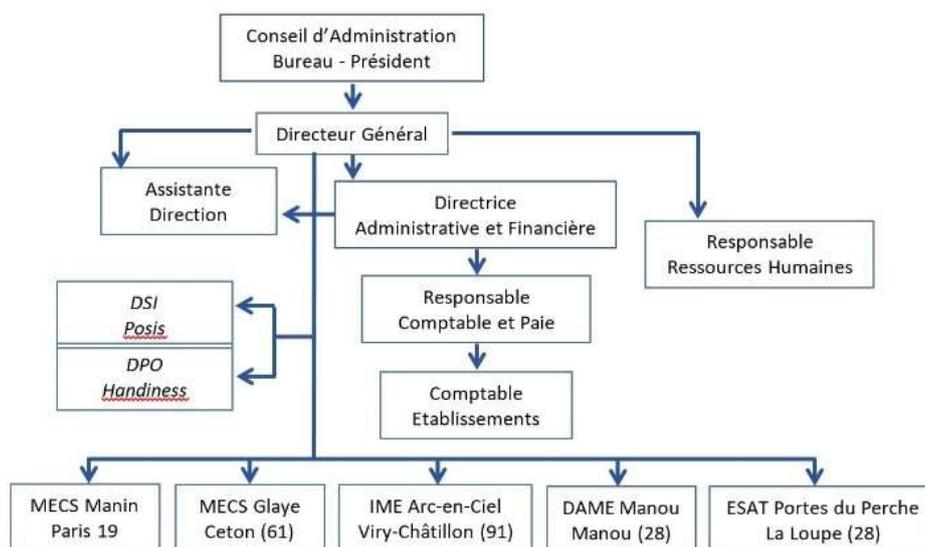
- Réforme des CVS de tous les établissements (Décret n° 2022-688 du 25 avril 2022).

Elargissement de la composition du CVS et instauration d'un règlement de fonctionnement obligatoire.

- Engagement des services du siège dans une réduction du délai de production des comptes et d'établissement des bilans annuels. Non renouvellement du contrat de prestations de l'expert-comptable au titre de l'année 2023 et renforcement des contrôles de gestion et procédures du commissaire aux comptes.

- Recrutement d'un directeur des services d'information (DSI) en temps partagé.

Politique générale SI. Feuille de route de la structuration des SI. Pilotage des achats et de la maintenance SI, installation à brève échéance d'un serveur commun au siège et aux établissements, migration Office 365.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

MANIN, PARIS (75019)



LA VIE DANS L'ETABLISSEMENT

L'année 2022 débute par l'arrivée au mois de janvier d'une nouvelle cheffe de service éducatif dans l'établissement, avec l'accord de la Direction des Solidarités de la ville de Paris, pour que l'équipe de direction passe de deux à trois postes de chef(fe)s de service. Cette ressource humaine supplémentaire a pour finalité de mieux répondre aux besoins de l'organisation, en particulier au niveau de l'accompagnement des équipes pluridisciplinaires, du suivi des projets personnalisés des enfants, du renforcement de l'accompagnement à la parentalité et du développement des partenariats.

Avec des accueils, parfois en urgence, tout au long de l'année, le nombre de journées réalisées a été supérieur d'environ une centaine par rapport aux prévisions. Comme les années précédentes, nous constatons une augmentation du nombre d'enfants qui présentent des troubles importants du comportement. Au quotidien, une quinzaine d'enfants sont présents en journée dans l'établissement de façon permanente ou partielle en raison de prises en charge thérapeutiques extérieures, de rééducations, d'une scolarité aménagée avec l'établissement scolaire de référence ou en interne

avec « L'école chez vous », avec l'impossibilité de rester déjeuner à la cantine ou au self et de participer aux temps périscolaires.

ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT

Au printemps, douze enfants de l'établissement sont partis en séjours une semaine à Fréjus, dans le sud de la France, avec des éducateurs et surveillants de nuit pour partager un temps de vacances en camping. Ce séjour a été proposé à des fratries qui bénéficient de peu de retours en famille le week-end et les vacances et qui ne sont pas sur les mêmes groupes au sein de la MECS du fait des différences d'âge. Sous un beau soleil, ce temps de partage et d'un « vivre ensemble » en dehors du contexte institutionnel a favorisé la relation entre adultes et enfants, en particulier au travers des diverses activités proposées. Ce temps fort s'inscrivait également dans la possibilité d'organiser à nouveau des séjours avec les enfants suite à la période Covid et aux diverses restrictions.

En partenariat avec le Lycée Georges Brassens et les écoles primaires de la rue Manin qui jouxtent l'établissement, six enfants ont activement participé à un atelier d'écriture

avec la poétesse québécoise Nora Atalla. La restitution de



l'ensemble des compositions des enfants s'est déroulée dans la salle polyvalente de la MECS. Au-delà de ce temps important, tous les enfants et adolescents présents ainsi que les enseignants ont pu découvrir l'envers du décor d'une MECS, ce qui a permis d'atténuer ou de faire disparaître certaines représentations.

Invités par la ville de Paris, douze enfants et trois adultes de la MECS ont assisté le 19 mai à la finale de la Ligue des Champions au stade de France entre les équipes du Real



Madrid et de Liverpool. Le groupe présent n'a heureusement pas vécu les scènes de chaos à l'extérieur du stade qui ont entaché cet événement sportif de portée internationale. La joie était de rigueur et les enfants ont eu la chance de rencontrer trois footballeurs de renom présents au stade : Thierry Henri, Samuel Umtiti et Ronald Koeman.

Tout au long de l'année, le développement de l'expression artistique par les enfants a été encouragée sous l'impulsion d'un des chefs de service éducatif de la MECS. Début juillet et en partenariat avec l'association « Débrouilles et Compagnie » qui se trouve rue de la Solidarité derrière la MECS, six enfants âgés de 12 à 15 ans ont été initiés aux

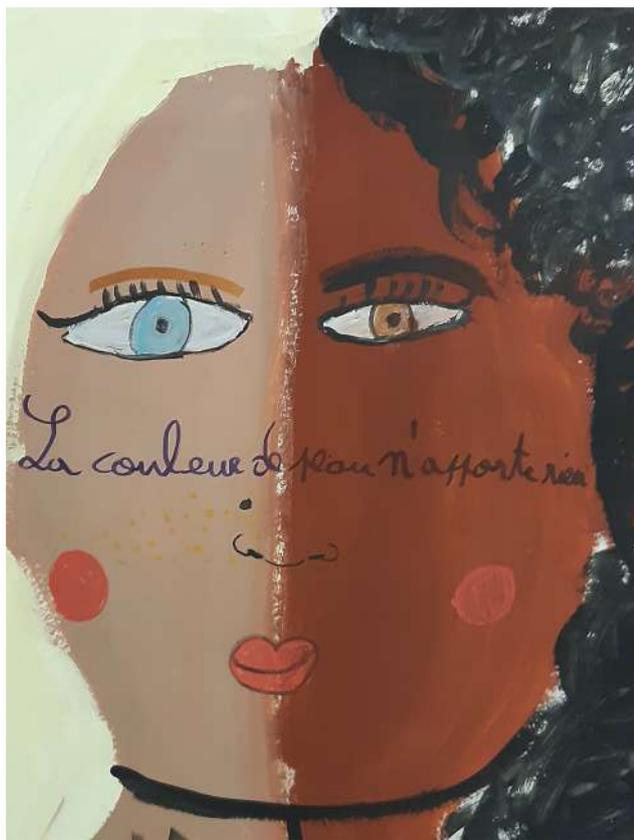
techniques de peintures avec un graffeur. L'objectif était de valoriser un des murs extérieurs de l'établissement avec pour thème choisi par les enfants le respect de l'environnement. Le résultat témoigne de l'expression artistique des enfants, du respect des consignes et les poissons s'inscrivent parfaitement dans la vie du quartier. Les riverains ont félicité l'œuvre réalisée. Au cours du mois



de septembre et suite au recrutement d'une éducatrice qui dispose de compétences artistiques, un atelier « arts graphiques » a vu le jour à la MECS. Ouvert à tous les enfants qui le souhaitent et sur inscription préalable, l'atelier fonctionne tous les mercredis et samedis après-midi. L'expression des enfants est bien au rendez-vous



comme en témoignent les différentes réalisations produites. La mise en route de cet atelier a été rendue possible grâce au soutien financier des donateurs de la Maison Maternelle, que nous remercions chaleureusement.



Dans la poursuite des partenariats engagés, les associations « Les Dimanches Solidaires », « Les Héritiers de la Culture » et « La Source » ont poursuivi leurs actions auprès des enfants sur les temps de week-end, du mercredi et des vacances scolaires. Ces partenariats privilégient l'ouverture des jeunes sur leur environnement. Des activités sportives, artistiques, culinaires leur ont été proposées dans et en dehors de l'établissement avec parfois des enfants d'autres MECS parisiennes ou des camarades de classe et du quartier. Après un temps où nous avons appris à nous connaître réciproquement, les bénévoles intervenants sont très bien repérés par les enfants et « font partie de la maison ».

Pour la rentrée scolaire 2022/2023, l'effectif est resté stable avec peu de départs d'enfants au cours de l'été, ce qui contraste avec l'année 2021 où nous avons eu un tiers de départs de l'effectif au cours de l'été. Cette rentrée est marquée par le retour de la production des repas sur site, dans la cuisine de la MECS, par la société de restauration Vitalrest. Un chef cuisinier et un aide cuisinier confectionnent tous les jours de la semaine les différents repas en priorisant les produits frais et les circuits courts. Les enfants ont témoigné positivement de ce changement tant au niveau du Conseil de la Vie Sociale que de la Commission Repas de l'établissement.

Adultes et enfants ont vécu très douloureusement et avec proximité le tragique meurtre de la jeune Lola, voisine de l'établissement et camarade de classe de certains enfants de la MECS Manin. Les actions de réassurance et de soutien, favorisant l'expression, ont été accentuées au cours de cette période et ont renforcé le lien entre les enfants et les adultes.

Comme les deux fêtes de Noël précédentes coïncidaient toujours avec les dispositions de lutte contre le Covid, la fête de Noël 2022 a permis de renouer avec un temps de



partage autour de « La Boum de Noël », qui était réclamée et très attendue des enfants, après un bon repas partagé sur chacun des groupes. Au cours de la soirée, le Père Noël s'est invité à la soirée pour assurer sa distribution de cadeaux pour petits et grands grâce au don financier de la société Sodipren, partenaire de l'établissement qui fournit les produits d'entretien.

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF « L'ARC-EN-CIEL »

VIRY-CHATILLON (91- ESSONNE)



ACTIVITE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'IME Arc en Ciel est autorisé pour recevoir en semi internat 60 enfants et adolescents âgés de 5 à 14 ans. De grands adolescents et des jeunes adultes sont néanmoins accueillis faute d'orientations possibles vers d'autres établissements.

LES PERSONNES ACCUEILLIES

Les TED (autisme + troubles dissociatifs) représentent 39% de la population, soit sur les 65 enfants accueillis au 31/12/2022 39 jeunes. Les enfants avec trisomie sont autour de 23%.

Nous avons depuis quelques années des adolescents et de jeunes adultes qui ne trouvent pas d'orientation adaptée à leurs difficultés, souvent par manque de place et de structures. 15 jeunes âgés de plus de 16 ans et 3 jeunes adultes bénéficient des mesures Creton. Il s'agit de les préparer à intégrer un établissement pour adultes en les aidant à s'ouvrir sur l'extérieur, à devenir acteur de leur existence tout en leur faisant prendre conscience de la nécessité de se mouvoir physiquement, de les aider à se « réinventer » afin d'éviter l'isolement et la sédentarisation. Trois axes de travail sont mis en avant sur le groupe de vie des 16 ans et plus : le langage et la communication, l'inclusion sociale et citoyenne et l'acquisition d'une plus grande autonomie dans le quotidien par des ateliers plus pratiques.

Nous avons de même accueilli en mars 2022 un enfant sous

le dispositif 90 jours, que nous avons admis définitivement en décembre 2022.

Les enfants accueillis au sein de l'IME viennent tous de l'Essonne. Nous desservons 15 communes et la ville la plus éloignée est située à 13 km de l'établissement. Nous accueillons 16 enfants domiciliés sur la ville de Viry Chatillon.

23 % des jeunes ont 16 ans ou plus, faute de places ou d'établissements qui correspondent à leurs handicaps.

La durée moyenne d'accompagnement pour les enfants sortis en 2022 est de 8 ans.

160 demandes d'admission ont été reçues en 2021, 275 en 2022.

L'augmentation de ces demandes d'admission a eu une incidence importante sur la charge de travail de l'assistante sociale. Les demandes d'admission font l'objet d'une réponse le plus rapidement possible par mail ou courrier. Malgré notre souci de ne pas laisser les familles dans l'incertitude d'une réponse, nombreuses sont celles qui nous recontactent par téléphone. Nos impossibilités d'accueil liées aux impératifs de distance ou de transports sont difficiles à accepter lorsque ces familles ont déjà fait face à plusieurs refus. Beaucoup proposent alors d'assurer elles-mêmes le transport de leur enfant.

Le travail de coordination pour les enfants accompagnés sur des emplois du temps partagés avec des partenaires (Education Nationale, CMP, Fondation Vallée) requiert un fort investissement. Il faut contacter les familles, les partenaires, mettre en place l'organisation des groupes et

du projet individualisé des enfants en tenant compte des contraintes de transport, faire circuler l'information.

Nous allons de fait vers une augmentation de ces modalités d'interventions en travaillant à l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les écoles, les centres de loisirs et tout ce qui relève des dispositifs de droit commun.

ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Contrairement à l'année précédente, le protocole sanitaire lié au COVID s'est allégé au fil du temps, avec l'arrêt du port du masque pour les enfants, la fin du roulement des temps de cour et le retour des temps de repas pour tous au réfectoire. Il y a eu cependant une période difficile en début d'année à la rentrée des vacances de Noël, avec une vague COVID et de nombreux tests à réaliser avec l'accord des familles et de nombreux isolements à organiser.

Nous avons élaboré de nouveaux projets à visée inclusive qui, pour les plus jeunes, concernent 3 enfants. Ils se sont rendus avec une éducatrice en maternelle pour un projet avec une classe de grande section sur les saisons. Un autre groupe a multiplié les rencontres avec le centre de loisirs d'Epinaux sur Orge où 5 enfants sont allés avec deux éducatrices une fois par mois pour des activités avec un groupe d'enfants du centre.

Un nouveau partenariat avec la recyclerie des Portes de l'Essonne à Athis Mons a vu le jour au dernier trimestre 2022. 3 jeunes de l'IME s'y sont rendus toutes les semaines pour travailler autour du tri et de la réparation de jouets.

Globalement, 2022 a été une année assez compliquée en raison du COVID mais aussi en raison des difficultés de recrutement et de leur conséquence sur l'accompagnement des enfants dans leur suivi, notamment sur le plan paramédical.

En décembre 2021, nous avons décidé d'organiser en extérieur notre marché de Noël, tout en respectant les protocoles sanitaires. Nous avons besoin de retrouver les familles dans un moment convivial et d'organiser un évènement festif pour mettre en suspens la crise sanitaire.



Avec les enfants

Le groupe des moyens a travaillé en début d'année sur le concours de bandes dessinées à Angoulême. Ils se sont beaucoup appliqués dans l'élaboration de l'histoire et les dessins. Leur implication a été récompensée puisqu'ils ont gagné le 1^{er} Prix « Hippocampe » dans la catégorie des 5-12 ans en IME.



Le groupe a continué autour d'un projet de « Kamishibai ». Ce dernier se présente sous forme d'un petit théâtre que l'on pose sur une table et sur lequel défilent des illustrations sur la base desquelles des personnes racontent une histoire. En juin, le groupe a invité des classes de maternelle pour leur compter l'histoire du « Loup qui aimait les arbres ».



D'autres projets inclusifs ont vu le jour, avec notamment un centre de loisirs sur le groupe des petits moyens, un travail avec la Croix Rouge, le Vesti boutique et l'épicerie solidaire où certains jeunes plus âgés se sont rendus pour aider les bénévoles dans leur action.

Nous remercions aussi l'école La Fontaine qui nous a invités pour de premières Olympiades. La rencontre a été positive et un nouveau projet a été mis en place à la rentrée en septembre 2022, avec des rencontres régulières sur le thème des saisons.



L'année scolaire s'est achevée autour de la kermesse. Le beau temps n'étant malheureusement pas au rendez-vous, il a fallu tout réorganiser le jour même, mais les professionnels n'ont pas manqué d'imagination.



LA SCOLARITÉ

Atelier « Les grands partagent »

L'objectif est de s'approprier son vécu par la pensée et le langage et d'élaborer sa transmission.

Cet atelier s'est révélé très adapté : les jeunes sont partis de leur vécu, ont été acteurs (en prenant des photos, en réalisant le montage sur affiche...) puis ont communiqué leur production. Ils ont tous adhéré au projet « présenter l'appartement aux autres groupes sous forme d'affiche ». Cela leur a permis de mémoriser le nom des pièces et surtout de bien définir les rôles de chacune d'entre elles. Ce travail n'a pas été évident pour certains mais au fil des séances et des répétitions, nous avons constaté des progrès pour tous.

Partenariat avec la Maternelle Du Bellay

Ce partenariat a démarré en novembre, les mardis de 13h20 à 14h30 avec une éducatrice du groupe des petits.

Pour minimiser l'écart d'âge, l'institutrice souhaitait réaliser cette inclusion avec les grandes sections mais le créneau correspondait à des moments d'apprentissages de pré-lecture. Elle s'est donc tournée vers les enseignantes de moyenne-section qui étaient ravies de travailler avec nous.

Atelier Manipulations mathématiques avec le groupe des Petits

Cet atelier a concerné 5 enfants, répartis en 2 groupes, pendant 1h par semaine et ce, une semaine sur deux.

L'objectif était fixé sur la notion de la construction du nombre, en travaillant l'approche des premières quantités et les nombres jusqu'à 3 (niveau PS de la maternelle).

Parallèlement, on sollicite le raisonnement, l'élaboration de la pensée et le « faire les choses » à partir de situations concrètes.

Atelier Découverte du monde les samedis matin avec le groupe des Grands

Le groupe a travaillé en début d'année sur les destinations touristiques des jeunes au retour des grandes vacances à partir du matériel rapporté de la maison (essentiellement des photos). Chaque jeune a pu matérialiser sur une carte (de France, d'Europe ou du Monde) le trajet jusqu'à son lieu de vacances et le moyen de transport utilisé.

Un travail a suivi sur la Préhistoire à partir de livres et d'extraits vidéo. Les jeunes ont réalisé des peintures rupestres avec les matériaux disponibles à l'époque (bois, terre, épices). Ces peintures ont été exposées lors de la kermesse.

Dans le même temps, nous avons également 14 jeunes scolarisés hors unité d'enseignement en maternelle, CP, CE1 et ULIS, 19 enfants inscrits dans des projets inclusifs collectifs avec l'école maternelle Du Bellay, l'école élémentaire Du Bellay et l'école La Fontaine de Viry Chatillon sur des ateliers sports, échange de savoirs, contes...

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

MAISON D'ENFANTS A CARACTERE SOCIAL DE GLAYE

CHATEAU DE GLAYE, CETON (61- ORNE)



ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Au 31 décembre 2022, l'établissement accueillait 8 enfants de l'Orne, 8 de l'Eure et Loir, 41 de la Sarthe et 3 de la Ville de Paris, soit 60 jeunes au total.

Tout au long de l'année, l'équilibre a été parfait entre les entrées et sorties des jeunes qui se sont chiffrées au nombre de 15. Concernant les admissions, elles ont été au nombre de 12 pour la Sarthe et 3 pour l'Orne. Les sorties ont concerné tous les départements : 2 pour l'Orne, 2 pour l'Eure et Loir, 1 pour la Ville de Paris et 10 pour la Sarthe.

En 2021, des négociations avaient été engagées entre la « Maison Maternelle » et les départements de l'Orne et de la Sarthe afin qu'une convention tripartite soit signée, l'objectif étant de pouvoir assurer l'activité de l'établissement en garantissant un nombre défini d'enfants accueillis à la MECS pour ces deux départements (40 pour la Sarthe et 10 pour l'Orne). Les résultats de ces négociations sont toujours d'actualité et respectés à la lettre.

En fin d'année 2022, 40 enfants ne bénéficiaient d'aucun droit d'hébergement en famille, soit 66% contre 57,83% en 2021, ce qui représente une augmentation de 8,17 points. Ces situations se sont donc accentuées de manière significative en 2022. Ces chiffres mettent en avant un accroissement des situations familiales dégradées et confirment une présence importante d'enfants durant les week-ends et les vacances scolaires (environ 50 enfants). En lien avec les conditions familiales actuelles, les rencontres avec les parents se font, très majoritairement, à travers des visites semi-accompagnées ou intégralement médiatisées. Cette situation rend difficile l'organisation des transports. Le recours aux taxis devient nécessaire. La réduction des droits d'hébergement pour les enfants accueillis à la MECS, afin de répondre aux décisions judiciaires, n'a pas généré des moyens humains supplémentaires, même si l'acceptation du recours aux apprentis (5 postes octroyés

par nos financeurs de l'Orne) nous a apporté un réel apport de moyens humains.

PERSONNEL ÉDUCATIF

Au cours de l'année 2022, 8 éducateurs ont démissionné. Les personnes concernées avaient, pour 6 d'entre elles, un diplôme d'éducateur spécialisé ou sportif, et les deux autres celui de moniteur-éducateur. Cette fuite de référents éducatifs a eu un réel impact sur l'accueil des jeunes.

Afin de pourvoir au remplacement de ces professionnels, 1 éducateur spécialisé, 2 moniteurs éducateurs et 3 non diplômés ont été recrutés. Ceci n'était évidemment pas une volonté de l'association, ni de l'établissement. En l'absence de candidatures, il n'a pas été possible de remplacer tous les salariés partis.

Les salariés qui ont démissionné ont exprimé une usure professionnelle du fait d'un manque de reconnaissance par les pouvoirs publics (prime COVID, manque de moyens, absence de revalorisation salariale, dégradation des conditions d'accueil des jeunes). Cette situation a évidemment perturbé le fonctionnement de l'établissement car de nombreux salariés étaient en arrêt maladie, mais non systématiquement remplacés, faute de candidats diplômés. Pour autant, les professionnels non diplômés embauchés à la MECS de Glaye ont su apporter leur enthousiasme pour agir au mieux avec les jeunes accueillis.

SCOLARITÉ

Tous les enfants accueillis sont scolarisés dans des établissements scolaires environnants. La situation géographique de la structure est un véritable atout car elle permet de solliciter des établissements de la Sarthe, de l'Orne et de l'Eure et Loir. En 2022, la MECS a inscrit les enfants dans 7 écoles primaires, 5 collèges, 3 lycées,

2 maisons familiale rurales, 3 centres de formation pour apprentis, 2 dispositifs d'accompagnement médico-éducatif et 3 instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques. Cette particularité complexifie l'organisation des transports mais apporte, en contrepartie, un véritable bénéfice pour les enfants accueillis. De plus, cette volonté institutionnelle a permis à l'école primaire de Céton de garder une classe ouverte. Celle-ci était menacée de fermeture en raison d'un manque d'inscriptions. De plus, après de nombreuses tractations, voire un « bras de fer », nous avons évité à notre collège d'affectation, le collège Y. Montand à Val au Perche, de perdre une classe de 6^{ème} générale. Cet établissement du Theil/Huisne a été et nous demeure très reconnaissant.

En raison de leurs difficultés, trois adolescents n'ont pas pu être scolarisés à temps complet et ont donc bénéficié d'un emploi du temps aménagé. En journée, lorsqu'ils n'étaient pas au collège ou en ITEP, ils étaient pris en charge par les éducateurs présents dans le cadre des

permanences éducatives (deux éducateurs entre 10h00 et 15h30). Les moyens humains insuffisants n'ont pas permis de les accompagner sur des temps de travail scolaire. Malheureusement, en raison des problématiques de plus en plus complexes des enfants accueillis à la MECS, cette situation ne sera pas sans se reproduire et il deviendra nécessaire de repenser le fonctionnement institutionnel afin de pouvoir accompagner au mieux les jeunes en marge du système scolaire classique.

En juin 2022, deux jeunes ont passé un examen et l'ont obtenu. Un adolescent a eu un Bac Pro « Technicien vente conseil en alimentation » avec la mention assez bien et une adolescente a obtenu un CAP « Accompagnement éducatif petite enfance ». Par ailleurs, tous les enfants et adolescents(es) sont passés dans la classe supérieure, résultat qu'il est nécessaire de « minorer » puisqu'il est rare aujourd'hui que des « redoublements » soient proposés.

VACANCES ET SÉJOURS

Entre crise sanitaire, groupes surchargés durant les week-ends et les vacances scolaires, il était important de permettre aux enfants de quitter le grand collectif et ainsi de favoriser des temps de vacances hors les murs de Glaye.

Au cours de l'été 2022, les enfants ont bénéficié de colonies de vacances. Elles ont concerné prioritairement les enfants qui ne partent jamais en famille. Tous sont revenus enchantés de leur séjour et sont demandeurs de pouvoir renouveler cette expérience. Afin d'éviter que les groupes ne soient trop surchargés durant la période estivale, les départs en colonie se sont étalés sur les deux mois d'été. Ces séjours demeurent cependant très onéreux, même si l'apport des bons CAF remis par certaines familles, a permis d'atténuer les coûts.

L'accueil initialement provisoire, 19 mois in fine, d'un jeune et la transmission d'un dossier incomplet des dispositifs d'accueil d'urgence où il se trouvait auparavant, ont mis la MECS en grande difficulté, sans omettre l'effet de mimétisme sur d'autres jeunes accueillis, enclins à réaliser les mêmes actes.

En 2022, très peu de séjours ont été organisés par les éducateurs de la MECS. Les sorties à la journée ont été

privilegiées. Le groupe des adolescents est néanmoins parti une semaine complète en camping aux Sables d'Olonne. Deux autres groupes ont privilégié des séjours de courte durée dans les environs de la MECS. Ce sont des moments forts et fédérateurs, mais la fatigue accumulée par les professionnels a été un frein à l'élaboration de ces séjours. De plus, les problèmes comportementaux de certains enfants ont rendu difficile la mise en place de ces temps de vacances.

Lors des petites et grandes vacances scolaires, certains enfants de la MECS ont pu être inscrits en centre de loisirs dans les communes environnantes.

Après deux années durant lesquelles aucune fête - en présence de la totalité des jeunes et des adultes - n'a été possible du fait des mesures Covid toujours en vigueur, les fêtes d'Halloween et de Noël ont été appréciées de tous.



ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF « DAME DE MANOU »

MANOU (28- EURE-ET-LOIR)



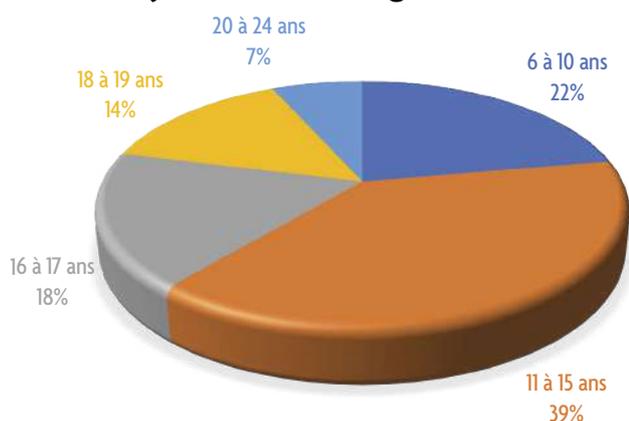
VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

En 2022, le DAME a accompagné 109 jeunes âgés de 6 à 20 ans.

Au 31 décembre 2022, sur les 90 jeunes accueillis, 45 présentaient des troubles du psychisme, 5 des déficiences intellectuelles, 10 des troubles du langage, 7 des Troubles du Spectre Autistique et autre Troubles Envahissant du Développement, 4 présentaient des troubles du comportement et de la communication et 12 d'autres types de déficience inclus dans les Troubles Neuro-Développementaux. D'autre part, 60 présentaient, en plus du trouble principal, des troubles associés.

Pour 37%, les troubles associés provenaient de carences éducatives et/ou affectives, de défauts de soins. En effet, ces jeunes, en plus de la notification MDA, bénéficient d'une mesure éducative et/ou judiciaire et certains sont accompagnés par les services du Centre Départemental de l'Enfance ou par des familles d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Pyramide des âges 2022



Le début d'année 2022 a été marqué par la visite de directeurs de l'APEI du département du Nord ainsi que de leur directeur général pour une présentation du dispositif de Manou, et ce dans le cadre du passage en DAME de leurs instituts médico-éducatifs.

Après négociations avec la Mairie de Courville-sur-Eure, une seconde antenne médico-sociale a vu le jour au sein de cette commune. Cette antenne se situe au-dessus de la médiathèque et permet donc l'accès de nos jeunes à cette dernière. L'objectif est d'offrir aux jeunes scolarisés à Courville ou dans les communes avoisinantes des prestations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques.

Au cours de l'année 2022, le DAME a effectué des travaux de réfection d'une toiture sur deux unités d'enseignement. Un nouveau système de chauffage « géothermique » a

été installé sur les bâtiments centraux du DAME : pavillon administratif et thérapeutique, bâtiments du DAME Primaire-Collège, cuisine centrale. Cette énergie locale, propre et durable, permet de répondre aux obligations en termes de responsabilité sociale des entreprises, mais également de réduire de 30% la consommation de gaz.

Enfin, nous avons également implanté deux nouvelles salles « Snoezelen » : une salle sur le DAME Pro et une sur l'UAS (Unité d'Accueil Séquentiel).

ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Durant l'année 2022, le DAME a poursuivi la dynamique inclusive engagée depuis septembre 2021. Pour rappel, le projet de développement d'une société inclusive, comme le précise Jean-René Loubat (psychosociologue), module ses conditions de fonctionnement de manière que chacun puisse bénéficier des mêmes droits.

Pour cela, tous les personnels du DAME œuvrent au quotidien non seulement en partance du DAME, mais également de nos deux antennes médico-sociales (Brezolles et Courville-sur-Eure) pour mettre en accessibilité les divers dispositifs de droit commun (établissements scolaires, centres de loisirs sans hébergement, entreprises ordinaires...).

Au niveau du premier lieu de socialisation, qui n'est autre que l'école, nous avons accompagné les jeunes sur 21 établissements scolaires. Au 31 décembre 2022, plus de 58 % des jeunes du DAME bénéficiaient d'une inclusion scolaire (entre 3 heures et un temps plein) contre 43,58% en 2021 et 31% en 2020.

Au niveau de l'UAS (Unité d'Accueil Séquentiel), les jeunes ont effectué un séjour à Mont-Dol du 22 au 24 juin 2022. Ce projet avait pour objectif la découverte de la mer en été,

à Saint-Malo et au Mont Saint-Michel. Il visait également à travailler les échanges avec la population locale, à développer la socialisation à l'extérieur de l'établissement. C'est dans cette optique que l'UAS a choisi un hébergement collectif en présence de familles avec leurs enfants.

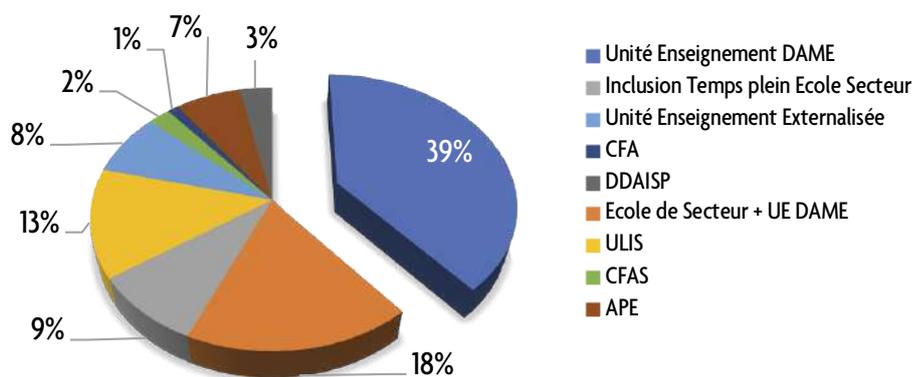
Durant l'année 2022, l'établissement a poursuivi les activités éducatives débutées en 2021, qui répondent aux besoins déterminés dans le projet personnalisé des jeunes accueillis : l'équithérapie, l'estime de soi avec une socio esthéticienne, l'éveil corporel pour les plus jeunes, l'atelier chorale et la piscine.

Des activités inclusives ont également été proposées : les ateliers cirque à La Loupe et à Champrond-en-Gâtine, les activités éducatives à la ferme pédagogique de Lucé, la zumba à Dreux, l'équitation au centre équestre de Neuilly-sur-Eure, l'art-thérapie à travers un projet commun au collège de Brezolles entre les adolescents du collège et ceux du DAME et ce, dans la continuité du projet Mix'age. Ce projet a permis de développer une activité intergénérationnelle (DAME/EPHAD) grâce à un art-thérapeute.

De nouveaux partenariats éducatifs ont également vu le jour : le café associatif « Le Circonflexe » à Nogent-le-Rotrou (activité musicale et de socialisation), l'association « Lire et faire lire » de La Loupe qui propose des lectures aux enfants, mais également l'investissement auprès de la nouvelle Recyclerie Percheronne de Belhomert (tri des objets collectés, nettoyage, valorisation). Ces nouvelles activités partenariales sont destinées à renforcer les liens sociaux pour une société plus solidaire.

Cette année à nouveau, les professionnels du DAME ont soutenu la dynamique des inclusions en milieu ordinaire, tant au niveau scolaire, social, culturel que sportif.

Scolarisation des jeunes du DAME de Manou au 31/12/2022



PROJETS ET PERSPECTIVES

Au DAME, l'année 2023 sera marquée par quelques projets nouveaux :

- La mise en place d'un nouveau système de chauffage dans les bâtiments principaux du DAME (au 22 rue Louise KOPPE). La géothermie remplacera le gaz.

- L'installation de bornes électriques et l'achat de véhicules électriques seront réalisés avant la fin d'année 2023.

- Suite aux formations réalisées par la cheffe de service et coordinatrice du service technique, des reconnaissances des acquis et de l'expérience seront proposées à certains jeunes du DAME Pro (certifications validées par

l'Education Nationale de compétences techniques).

- Les travaux de création d'un jardin sensoriel à destination des jeunes présentant des troubles neuro-développementaux débuteront avant la fin d'année 2023.
- La mise en place de journées hebdomadaires d'immersion sera réalisée pour les jeunes du DAME Pro dans les ESAT de La Loupe, Verneuil-sur-Avre, Rémalard, Chartres.
- La finalisation du projet d'art-thérapie au sein du collège

Maurice de Vlaminck à Brezolles.

- L'ouverture en septembre 2023 de deux nouvelles Unités d'Enseignement Externalisées : l'une à l'école primaire Roland Garros de la Loupe et l'autre au Lycée Sully de Nogent le Rotrou en partenariat avec le DAME de Nogent.
- La négociation d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens DAME/ESAT auprès de l'ARS d'Eure-et-Loir.



Séjour avec l'UAS à Mont-Dol



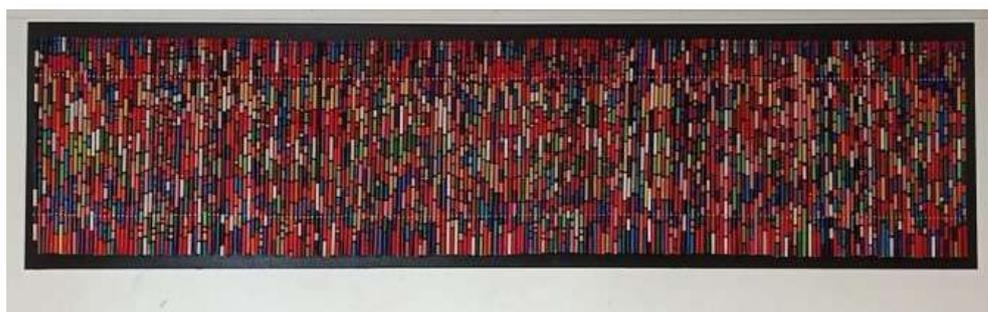
Séjour avec l'UAS à Mont-Dol



Activité équitérapie



Exposition œuvres art-thérapie
DAME/EHPAD



Fresque Collège de Brezolles
réalisée par les jeunes du DAME de Manou et du collège

ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL
ESAT « LES ATELIERS DES PORTES DU PERCHE »

LA LOUPE (28- EURE-ET-LOIR)



LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'année 2022 a vu l'ESAT moins impacté par la crise sanitaire amorcée en 2020.

L'engagement et la polyvalence des moniteurs d'ateliers ont permis de maintenir la qualité de l'accueil et de l'activité. Les ateliers ont fonctionné de façon satisfaisante et les projets des travailleurs ont pu être mis en œuvre. Dans le contexte de mutation actuel, les efforts de formation aussi bien pour les travailleurs handicapés que pour les professionnels encadrants doivent être soutenus. Nous souhaitons renforcer et développer les partenariats existants afin de pouvoir leur offrir des activités professionnelles formatrices et épanouissantes. L'année 2023 permettra de poursuivre notre démarche dans ce domaine.

L'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche » fait preuve d'initiatives pour répondre aux besoins du territoire. Il est, à ce titre, résolument proactif, non seulement au regard des besoins et des aspirations des personnes accompagnées, mais aussi vis-à-vis de l'environnement externe. Aujourd'hui encore, il continue à faire évoluer son offre afin de répondre

aux besoins et aspirations des personnes et des politiques publiques.

Conscient des besoins non couverts par l'offre actuelle de service médico-social, l'ESAT souhaiterait s'associer à l'ensemble des partenaires et des ressources du territoire dans le cadre d'une coopération institutionnelle visant à apporter une réponse aux personnes en situation de handicap, qui ne bénéficient pas toujours d'une réponse adaptée à leur situation.

A terme, il s'agit d'offrir une réponse globale à l'ensemble des demandes du territoire loupéen pour permettre l'information et l'orientation des personnes en attente de places ou ayant quitté les services mais nécessitant une aide ponctuelle. A cet effet, une réflexion sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences permettra de faire évoluer l'offre de service en 2023 au niveau de l'ESAT. Penser différemment l'organisation de l'ESAT, c'est permettre un véritable parcours de vie pour les personnes accompagnées, c'est faire un pas de plus vers une vision globale et plus humaniste de l'accompagnement.

Ce projet est en parfaite cohérence avec le décret n° 2022-1561 du 13 décembre 2022 relatif au parcours professionnel et aux droits des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'aide par le travail.

L'acronyme ESAT évolue symboliquement et devient « Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail » au lieu d'« Aide par le Travail », afin d'affirmer la mission des ESAT d'accompagner le projet professionnel des personnes.

Le travail hors les murs

Des conventions de mises à disposition et de prestations en entreprise, des contrats à durée déterminée sont signés

ACTIVITÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

LES ATELIERS DE L'ESAT

Fabrication de palettes

Les neuf travailleurs de cet atelier ont acquis un savoir-faire qui permet un partenariat de qualité avec quelques enseignes. Une grande société nous commande des boîtes de transport pour produits fragiles dont la fabrication nécessite des compétences plus importantes que pour la fabrication de palettes simples.

L'année 2022 a connu une augmentation considérable du prix du bois (+20% en moyenne) et des difficultés d'approvisionnement obligeant l'ESAT à augmenter la facturation de ses palettes.

Malgré cela, les clients sont restés fidèles et les demandes sont croissantes en 2023.

La valorisation est importante pour les travailleurs de cet atelier qui doivent suivre des formations régulières concernant les tâches liées à la fabrication des coffres et des palettes (clouage, sciage, démontage, etc.).



Espaces Verts

L'atelier « entretien des espaces verts » compte sept travailleurs.

L'activité d'entretien représente 90 % du temps de travail, elle comprend la tonte des pelouses, la taille des arbustes et des haies.

Le débroussaillage et le nettoyage, la remise en état se basent, entre autres, sur l'apport de connaissances et de la pratique des outils et des machines (tondeuse, taille haie, roto fil, outils à manche, petit outillage...).

avec l'objectif de favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en milieu ordinaire citée à travers le décret. Ces conventions permettent aux bénéficiaires de découvrir l'entreprise dans un cadre « sécurisé » : le travailleur dépend toujours de l'ESAT et bénéficie de la présence possible d'un moniteur d'atelier pour appréhender de nouveaux modes de production, de nouvelles exigences.

Durant l'année 2022, quatre travailleurs ont été « mis à disposition » dans des entreprises proches de l'ESAT. Un accompagnement a été réalisé ainsi qu'une formation in situ. Ces mises à disposition sont des éléments constructifs de l'inclusion professionnelle.



Conditionnement

Cet atelier composé de vingt-sept travailleurs développe des compétences très variées. Le principal donneur d'ordre reste depuis plusieurs années l'entreprise adaptée « Les

Manufactures du Château » de Nogent-le-Rotrou (Groupe Mousquetaire). Les travailleurs de cet atelier effectuent des opérations de conditionnement et de montage, allant de tâches simples à des tâches plus complexes : travaux d'emballage, de montage, fabrication de sachets.

Cette activité permet aux travailleurs de faire également des stages « hors les murs », mais également de bénéficier de mises à disposition dans les entreprises proches de l'ESAT (Entreprise TES à Senonches).

Self-service et hygiène des locaux

Cet atelier constitué de deux travailleuses effectue

l'ensemble de l'entretien des locaux de l'ESAT ainsi que la mise en place des plats au self-service.

L'une d'entre elles possède son permis de conduire et assure la liaison « chaude » des plats préparés au sein de la cuisine centrale du DAME de Manou.

Même si cet atelier est sous la responsabilité du responsable de service, ces deux travailleuses sont autonomes et maîtrisent les divers protocoles liés à l'entretien des locaux.

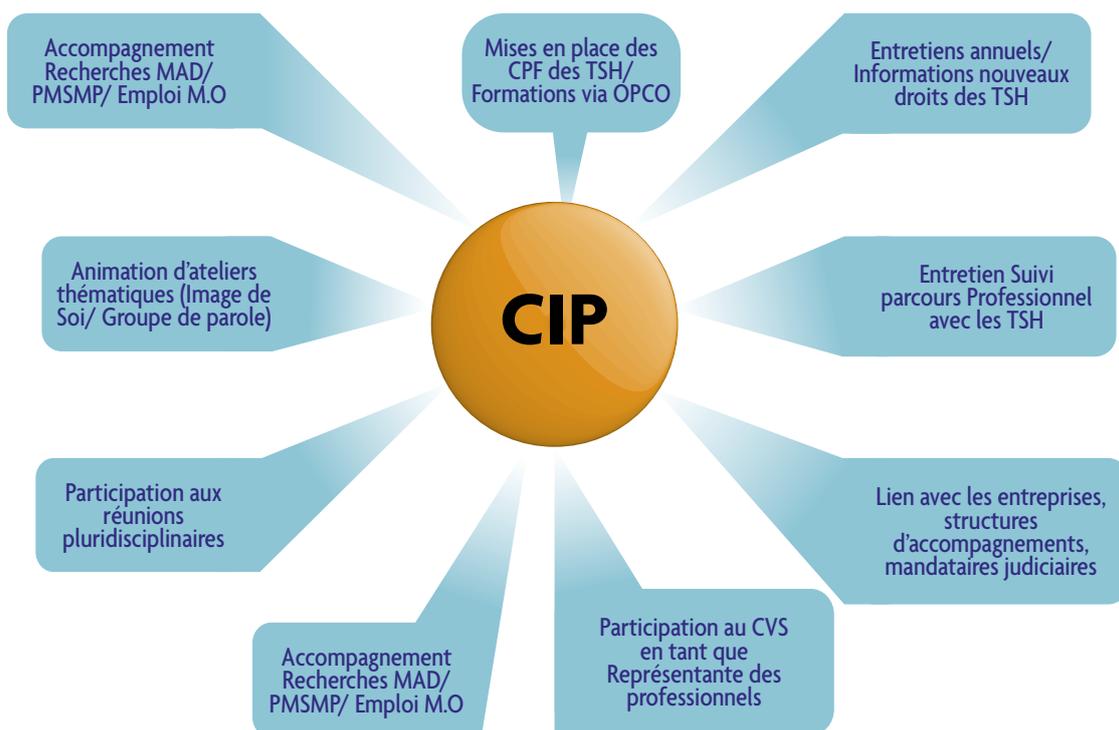
Enfin, l'année 2022 s'est terminée par un repas de Noël avec l'ensemble des quarante-cinq travailleurs et de leurs encadrants à l'Auberge du Moulin à Vent de Manou afin de récompenser l'excellent travail effectué.



l'Auberge du Moulin à Vent

LES PERSPECTIVES 2023

L'année 2023 sera marquée par le recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle (CIP) qui aura pour mission de mettre en application les obligations liées au décret sur la transformation des ESAT.



Bulletin d'adhésion

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code postal :

Ville :

PAYS : (si hors France)

Courriel :

Tél fixe

Portable :

► **Je verse à l'association « La Maison Maternelle » au titre de l'année** **la somme de :**

€

En tant que :

membre adhérent
(15 à 29 euros)

membre donateur
(30 à 79 euros)

membre bienfaiteur
(80 euros et plus)

par chèque
à l'ordre de « La Maison Maternelle ».

par virement

FR76	1751	5900	0008	0064	8508	011
------	------	------	------	------	------	-----

Fait à _____, le ___ / ___ /

Signature

Le taux de déduction fiscale auquel vous avez droit est de 66% du montant de votre versement, dans la limite de 20% du revenu imposable. Un reçu fiscal vous sera adressé.





Association fondée en 1891
et reconnue d'utilité publique
par décret du 29 janvier 1899

Siège administratif
6-8, rue Emile Dubois
75014 Paris

Tél. : 01 43 22 60 16
Fax : 01 43 27 54 17
contact@lamaisonmaternelle.fr

www.lamaisonmaternelle.com
www.lamaisonmaternelle.fr